

3 août 2001

REPUBLIQUE FRANCAISE
Préfecture de l'Hérault

n° 2001 N

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
et bulletin de liaison des Maires

Spécial

SOMMAIRE

AGENTS IMMOBILIERS	2
Liste des agents immobiliers	2
Liste des Etablissements Secondaires d'Agence Immobilière	2

AGENTS IMMOBILIERS

(Direction de la Réglementation et des Libertés Publiques)

Liste des agents immobiliers

Liste des Etablissements Secondaires d'Agence Immobilière

Pour copie conforme aux originaux déposés aux archives de la Préfecture

Montpellier le **3 août 2001**

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général

Philippe VIGNES

Toute correspondance concernant le Recueil des Actes Administratifs doit être adressée à M. le Préfet de la région Languedoc-Roussillon et du département de l'Hérault, Direction des Ressources Humaines et des Moyens, Bureau du Budget, des Achats et du Patrimoine.

Le recueil n'est pas vendu au numéro. Cependant, les organismes privés et particuliers peuvent souscrire des abonnements annuels (1er janvier au 31 décembre) au tarif de 450 F l'abonnement. Leur demande, accompagnée d'un chèque bancaire ou postal établi à l'ordre de M. le Régisseur des Recettes de la Préfecture de l'Hérault, doit parvenir à l'adresse précisée ci-dessus.

Tous les originaux des arrêtés publiés dans le recueil peuvent être consultés à la Direction des Relations avec les Collectivités Locales, Bureau de l'Administration Territoriale et des Affaires Juridiques